



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 50
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN
Madame Mélanie BALS ON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame
Ludmila MONTEIRO
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François
REBSAMEN
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

OBJET : LOGEMENT/ACTION FONCIERE
21-23 rue du Gaz - Acquisition sur l'EPFL

Il est rappelé que la propriété située 21-23 rue du Gaz a fait l'objet en 2016, de plusieurs occupations illégales successives à l'origine de troubles à l'ordre public et de nuisances pour le voisinage. L'état de dégradation de la maison d'habitation et sa dangerosité, tant pour les riverains que pour les occupants, ont conduit la Ville à prendre en urgence des mesure de sécurisation et à acquérir ce bien pour sa déconstruction.

Cette acquisition est intervenue par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL).

Les deux parcelles de terrain sur lesquelles était implantée la maison d'habitation sont comprises dans la marge de recul de la voie ferrée. Compte tenu de leurs caractéristiques et de leurs configurations, leur maintien dans le patrimoine municipal ne présente pas d'intérêt pour la Ville de Dijon.

Il est proposé toutefois de conserver la partie de terrain de 113 m² environ nécessaire à l'aménagement de la voie.

Deux propriétaires riverains ont manifesté leur intérêt pour acquérir chacun une partie de ces parcelles jouxtant leurs propriétés.

Ainsi, il est également proposé de céder une emprise de 113 m² environ à Monsieur et Madame Picot et une emprise de 252 m² environ à Monsieur et Madame Mézerai, moyennant le montant unitaire de 65 € le m², conformément à l'évaluation établie par le Domaine.

Dans cette perspective, il convient préalablement de procéder à la reprise de ces deux parcelles de terrain sur l'EPFL.

Conformément aux dispositions du règlement d'intervention de l'EPFL, cette acquisition intervient moyennant le montant total de 59 867 €.

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser** l'acquisition sur l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) des collectivités de Côte-d'Or des parcelles de terrain situées 21-23 rue du Gaz à Dijon, cadastrées section CN n°337 de 254 m² et CN n°361 de 224 m², moyennant le montant total de 59 867 € ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette acquisition par acte administratif ;
- **d'autoriser** la cession :
 - d'une part, d'une emprise foncière cadastrée section CN n°361p d'une superficie d'environ 113 m² au profit de Monsieur et Madame Picot, domiciliés 18 rue Philippe Guignard – 21000 Dijon, moyennant le prix de 65 € le m² ;
 - d'autre part, d'une emprise foncière cadastrée section CN n°361p d'une superficie d'environ 67 m² et section CN n°337p d'une superficie d'environ 185 m², au profit de Monsieur et Madame Mézerai, domiciliés 20 rue Philippe Guignard – 21000 Dijon, moyennant le prix de 65 € le m² ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions et Monsieur le Comptable des Finances Publiques à percevoir le produit des ventes.

SCRUTIN POUR : 59 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 9 PROCURATION(S)

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN